

LICENCE SCIENCES POUR LA SANTÉ

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence Sciences pour la santé (SPS) de l'université de Lille est une formation comprenant six parcours : *Assistant de recherche épidémiologique et clinique* ; *Ingénierie et management de la santé* ; *Ingénierie et management de la santé - option santé* ; *Sciences du médicament et des produits de santé* ; *Sciences du médicament et des produits de santé - option santé* ; *Sciences et techniques biomédicales*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche Sciences de santé et du sport (UFR3S) et comporte 1 400 heures étudiant, hors stage, dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 881 étudiants et 224 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence SPS s'intègre bien dans l'offre de formation en santé de l'université. Sa construction est complexe, puisqu'elle comprend six parcours aux objectifs parfois très différents. Lorsque l'on apprécie de façon globale la formation, la réussite étudiante et le taux de diplômés sont convenables, la formation prépare bien les étudiants à l'insertion professionnelle et l'environnement recherche est favorable. La mise en place de l'approche par compétences a débuté. Cependant, il existe des disparités entre les parcours et, surtout, tous ne participent pas au conseil de perfectionnement, illustrant qu'un pilotage à l'échelle de la mention fait défaut. Enfin, l'adossement de parcours de licence accès santé (L.AS) a un impact notable sur les effectifs de la licence (46 % des étudiants de la licence SPS sont inscrits en L.AS en 2023) et la répartition des étudiants de seconde année dans les parcours, ce qui nécessite d'être pris en compte dans le suivi de la formation.

La licence SPS est cohérente dans l'offre de formation de l'établissement dans le domaine de la Santé et intègre de nombreuses articulations en son sein et avec d'autres formations. Elle évolue régulièrement avec l'ouverture de la troisième année de licence (L3) *Sciences du médicament et des produits de santé* en 2021 et la création du parcours *Sciences et techniques biomédicales*, seul parcours de L3 en alternance, en 2023. A contrario, deux parcours ont été fermés à la même date (septembre 2023) : *Maintenance biomédicale* et *Nouvelles technologies d'aide à la personne*. Le parcours *Assistant de recherche épidémiologique et clinique* a la particularité de n'accueillir que des publics de formation continue (huit stagiaires inscrits en 2022-2023), qui peuvent valider un semestre par validation des acquis de l'expérience (VAE). Une option « *Ergothérapie* » est incluse dans le parcours *Ingénierie et management de la santé*, mais le nombre d'étudiants suivant cette option de L3 n'est pas précisé. Comme pour d'autres mentions, la L.AS des parcours *Sciences du médicament et des produits de santé* et *Ingénierie et management de la santé* accueille en deuxième année (L2) des étudiants du parcours d'accès spécifique santé (PASS). Des passerelles sont ouvertes entre les différents parcours de la mention, ainsi qu'avec d'autres formations. Une convention avec l'école d'ingénieur Polytech Lille est établie afin de préparer les étudiants à une double diplomation master-diplôme d'ingénieur, qui se répercute sur le choix des enseignements optionnels pour les étudiants de L3. Cependant le nombre d'étudiants qui choisissent cette voie n'est pas non plus précisé. La formation est complémentaire de la licence *Sciences sanitaires et sociales* qui partage une structure proche, accueille également une L.AS, et prépare au secteur médico-social. Des partenariats académiques sont établis avec l'École d'ergothérapie de Berck-sur-Mer et un centre de formation d'apprentis de Nîmes pour le parcours *Sciences et techniques biomédicales* dédié à l'apprentissage en L3.

Les taux de réussite des étudiants en L2 et en L3 sont élevés (respectivement 91 % et 89 % en 2022-2023), et la majorité des diplômés poursuit des études. Les taux de réussite sont plus faibles en première année (L1) et variables (en moyenne de 56 % pour les trois ans, variant de 40 à 74 %), mais restent dans la moyenne nationale et sont un peu plus élevés en première année de L.AS (L.AS1) qu'en L1. Le taux de diplômés est remarquable (89 % en 2023) et reste stable sur la période d'évaluation. Pour ce qui concerne l'insertion professionnelle, les données relatives à la promotion 2021 montrent que 38 des 42 étudiants n'ayant pas poursuivi d'études (17 %

du nombre des étudiants de la promotion) sont en situation d'emploi. L'ergothérapie, dont le diplôme d'État est obtenu conjointement à la L3, est la première profession exercée par ces étudiants, suivie par celle d'attaché de recherche. À l'issue de la licence, la très grande majorité des étudiants intègre un master (plus de 74 % des diplômés) et s'oriente préférentiellement vers les masters *Management sectoriel* et *Ingénierie de la santé*. Le taux de réussite des étudiants de la L.AS intégrant la seconde année des filières médecine, maïeutique, odontologie, ou pharmacie (diplômes de formation générale, DFG2), et kinésithérapie (MMOPK), est bon : sur 269 étudiants de L.AS1, 85 passent en DFG2 (32 %) ; sur 131 étudiants en deuxième année (L.AS2), 47 passent en DFG2 (36 %). L'analyse proposée ne permet pas d'évaluer la capacité des étudiants à réussir en DFG2. Il serait intéressant de confronter ces résultats à la réussite des autres L.AS et à la réussite en DFG2 des étudiants de L.AS.

La formation apporte des connaissances pertinentes de l'entreprise en Santé et des organisations médico-sociales et prépare à l'insertion professionnelle. Les partenariats noués avec des structures professionnelles, tant privées que publiques, sont variés, et l'implication des professionnels dans la formation est forte. Ceux-ci participent à l'enseignement, accueillent les étudiants en stage, sont membres des jurys et participent au conseil de perfectionnement. Le nombre de professionnels intervenant dans la formation est notable (87 professionnels soit 39 % des enseignants) et ces derniers assurent 380 heures étudiant (27 % des 1 400 heures de la formation). Ces interventions contribuent à développer la capacité des étudiants à élaborer progressivement leur projet personnel et professionnel et favorisent l'ouverture de terrains de stage, voire d'embauches. Les étudiants de L2 et L3 privilégiennent les secteurs privé et associatif pour réaliser leur stage, 24 semaines d'expérience professionnelle étant requises au cours de la formation. Neuf crédits ECTS y sont rattachés pour le parcours *Sciences du médicament et des produits de santé* ; la maquette du parcours *Ingénierie et management de la santé* ne fait pas état des crédits ECTS rattachés aux mises en situation professionnelle.

Les ouvertures à l'approche par compétences (APC) et à l'innovation pédagogique restent timides. Les équipes sont accompagnées par la direction de l'innovation pédagogique et le service de conseil et d'accompagnement à la pédagogie pour initier une mise en place de l'APC, qui a commencé par la déclinaison en blocs de connaissances et de compétences de la formation. S'il est fait état de la possibilité de mobiliser l'innovation pédagogique dans la formation, aucun élément ne permet d'identifier les parcours ou les unités d'enseignement effectivement concernés. La formation a recours au distanciel pour assurer les cours de l'option « Ergothérapie » (distanciel synchrone) et la mineure Santé de L.AS2 (distanciel asynchrone).

La formation bénéficie d'un environnement de recherche favorable mais ne détaille pas ses dispositifs d'initiation à la recherche. Le nombre d'heures d'initiation à la recherche (90 heures au cours du cycle) et le nombre d'enseignants-chercheurs impliqués dans la formation sont conséquents : 144 sur 224 intervenants pour 815 heures (58 % des heures de la maquette) d'enseignement. La formation est adossée à sept unités de recherche de l'université dans le domaine de la Santé et de l'environnement. Pour autant, le dossier d'autoévaluation ne mentionne pas la possibilité d'accueil de stagiaire dans ces unités, pas plus que le nombre d'étudiants concernés par un stage en laboratoire de recherche. Hormis la participation à des enseignements complémentaires, en option, les dispositifs d'initiation à la recherche mis en place restent vagues.

La formation propose un processus d'évaluation interne, mais scinde la mention en deux périmètres. Une évaluation des enseignements et de la formation est proposée aux étudiants chaque année, avec des questions communes et des questions spécifiques aux parcours, par le biais d'un questionnaire déposé sur la plateforme Moodle. Le taux de réponse global est assez faible (197 étudiants sur 881 en 2022-2023) aucune précision n'étant apportée sur la participation des différents parcours. Deux conseils de perfectionnement sont organisés annuellement (l'un nommé « SPS » et l'autre « Sciences du médicament et des produits de santé »), il n'existe pas de conseil unique à l'échelle de la mention. L'option « Ergothérapie » et le parcours *Assistant de recherche épidémiologique et clinique* ne sont pas intégrés au conseil de perfectionnement et aucun élément d'évaluation n'est disponible dans le dossier fourni. Ainsi se pose la question du fonctionnement même de la mention qui relève davantage du regroupement de parcours au fonctionnement indépendant que d'une mention, organisant des parcours. Si la composition des conseils de perfectionnement tient compte de la représentativité des différentes parties, on pourra regretter le manque de représentativité de l'ensemble des étudiants de la licence avec la seule invitation d'étudiants de deuxième année.

Les indicateurs relatifs à l'attractivité de la formation sont très bons, mais la L.AS doit être prise en compte dans les analyses. Le nombre de candidatures dépasse fortement la capacité d'accueil (plus de 3 000 demandes pour intégrer la licence et plus de 3 600 demandes pour intégrer la L.AS, pour des capacités d'accueil de 155 et 305 places, respectivement, les rangs des derniers étudiants retenus étant 2 600 et 2 900, respectivement). Les étudiants en L1 constituent la majeure partie des inscrits dans la formation (en 2022-2023, 429 étudiants en L1, dont 227 néobacheliers). Cependant, les candidatures pour la L1 incluent des étudiants qui visent en premier choix les études de santé MMOPK. Le nombre d'étudiants en L.AS2 (131 en 2022-2023) est très supérieur à celui des autres étudiants en L2 (83), et cela est plus marqué dans le parcours *Sciences du médicament et des produits de santé* (six étudiants en L2 contre 76 en L.AS2) suggérant que ce parcours constitue essentiellement un accès en Santé, notamment pour la filière pharmacie. Notons que le parcours *Ingénierie et management*

de la santé accueille la majorité des étudiants de L3 : 214 sur 238 en 2022-2023. Enfin, le nombre d'étudiants en L2 dans ce parcours en 2022-2023 est en forte baisse (77 étudiants contre 157 en 2020-2021), qui n'est pas analysée.

Le travail dédié à l'ouverture à l'international est initié, mais ne porte pas ses fruits. Deux à quatre étudiants par an profitent d'opportunités pour étudier à l'étranger. L'université et la faculté mettent en place des accords de coopération avec des établissements étrangers, encouragent la mobilité par le biais de conventions de partenariat, de propositions d'échanges, de stages et l'organisation d'une « summer school ». L'étude de deux langues étrangères est obligatoire dans le parcours *Ingénierie et management de la santé*, hors option santé, de la L1 à la L3, et tous les parcours proposent un enseignement de la langue anglaise, à raison de 20 heures par semestre de la L1 à la L3.

Conclusion

Points forts

- Des liens forts avec les partenaires du monde socio-économique permettant une préparation professionnelle de qualité ;
- Des taux élevés de réussite en L2 et L3 des étudiants de formation initiale y compris des étudiants de L.AS pour le recrutement dans les filières de santé (MMOPK) ;
- Un fort taux de poursuite en master des étudiants en formation initiale ;
- Un environnement recherche favorable.

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention ;
- Une approche par compétences à peine développée ;
- Une surreprésentation des étudiants de L.AS affectant la formation.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement représentatif de l'ensemble des parcours et des années de la formation, à l'échelle de la mention et analysant la performance de tous les parcours.
- Poursuivre le déploiement de l'approche par compétences en développant des situations d'apprentissage et d'évaluation et une démarche portfolio.
- Suivre et analyser l'impact de la L.AS sur la formation (attractivité de la licence, organisation, orientation des étudiants).